



# **NON AUX USINES A POULETS DANS LE GERS**

**Réunion d'information et débat mar. 14 février à 20h30, à Vic-Fezensac**  
**salle Simone Castex**

La « coopérative » Vivadour veut installer cinq sites de production de poulets industriels dans le Gers à Saint-Elix-Theux, Lannepax, Duffort, Izotges et Lussan, au prétexte fallacieux de sauver des emplois et de produire peu cher pour les consommateurs modestes et la restauration collective. L'association **Bien Vivre dans le Gers** s'est créé afin de demander le retrait de ces projets. Cependant le préfet a donné l'autorisation d'exploitation pour Saint-Elix-Theux et Lannepax et Vivadour a modifié un des projets pour ne pas avoir à demander d'autorisation. Ces véritables usines à poulets vont produire chacune 720 000 poulets par an, entassés à 24 au m2 et abattus à 33 ou 37 jours. **Nous nous opposons aux projets de Vivadour** parce que ce mode de production met en danger l'environnement, provoque des nuisances pour les riverains, nie les bases du bien-être animal, se moque du consommateur, déqualifie et précarise l'exploitant, met en danger les filières de qualité et l'image de gastronomie et de bien vivre du département.

**L'association développera tous ces points en première partie de réunion, puis un débat permettra à chacun de s'exprimer, faire connaître son point de vue et poser les questions qui le préoccupent**

**Ne laissons pas défigurer et polluer notre département !**

**Venez vous informer et soutenir l'action du Collectif Bien Vivre dans le Gers**

**Bien vivre dans le Gers** a besoin de votre soutien. En adhérant en notre association vous serez informés de nos actions et vous pourrez prendre part à nos travaux. L'argent que **Bien vivre dans le Gers** collecte va permettre de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau pour faire annuler les autorisations délivrées par le Préfet du Gers. Notre association se réserve aussi la possibilité de faire procéder aux analyses qui ne sont pas faites par les pouvoirs publics, par exemple sur les résidus médicamenteux et de pesticides dans l'eau, les sols ou les effluents ou encore sur la pollution atmosphérique.

Vous pouvez envoyer le bulletin d'adhésion ci-dessous au siège de l'association ou le remettre à l'un de nos membres lors de cette réunion publique. Merci d'avance pour votre aide.

### **Bulletin d'adhésion à l'Association *Bien Vivre dans le Gers***

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

Tarif adhésion : 10 euros – Adhésion de soutien : ..... euros

Chèques à l'ordre de ***Bien vivre dans le Gers*** – Signature :

L'association ***Bien vivre dans le Gers*** est constituée de membres individuels et des organisations suivantes :

Les Amis de la Terre, Bien Vivre à Lannepax, Confédération Paysanne, Ende Doman, EELV32, GABB32, Gascogna Terra, Générations Futures, Grain de Sable, MODEF, NPA32, PG32, Riverains Lannepax, Tasque Environnement, Terre et Toile, UFC-QUE CHOISIR 32, et soutenue par FNE  
Midi-Pyrénées

**Collectif Bien vivre dans le Gers - A L'Etang – 32190 Lannepax – 05 62 65 77 05**  
**Site : [www.bienvivredanslegers.org](http://www.bienvivredanslegers.org) – Courriel : [contact@bienvivredanslegers.org](mailto:contact@bienvivredanslegers.org)**

*Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins*